

PLAN DE COURS

Département de communication sociale et publique - UQAM

Session : Automne 2014

COM5115 GR : 40

Communication et rapports de sexe

Local DS-1540

Mylene Fauvel

fauvel.mylene@uqam.ca

1. Descripteur :

L'objectif de ce cours est de permettre à l'étudiant d'appréhender les phénomènes de communication en tenant compte des rapports de sexe dans différents contextes. Perspectives féministes et masculinistes en communication. Approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes. Différences et similitudes entre les sexes (genres): dans les modes de communication interpersonnelle, dans la communication en milieu organisé, dans la demande d'aide, dans la composition des réseaux personnels des hommes et des femmes, etc. Rapports de sexes, rapports affectifs et rapports de pouvoir. Intervention féministe. Modèles, stéréotypes, archétypes et mythes.

2. Objectif général :

Ce cours, s'inscrivant dans le cursus scolaire du baccalauréat en communication relations humaines, vise à s'approprier les concepts théoriques en lien avec les rapports sociaux de sexe et à identifier les liens entre ces rapports et le domaine des communications à partir d'une perspective féministe.

3. Objectifs spécifiques :

Au terme de ce cours, les étudiants et étudiantes sauront :

- Connaître les grands courants féministes et les concepts qui sont reliés
- Être en mesure d'intégrer le genre dans leurs analyses de situations communicationnelles
- Appliquer un regard critique sur l'information diffusée dans les médias

4. Contenu :

- Le féminisme, les grands courants et les concepts de base
- Les rapports sociaux de sexe : concepts et définition
- Le masculinisme
- Communications interpersonnelles et rapports sociaux de sexe
- Communications médiatiques, publicité et genre
- Travail et genre
- Relations d'aide et rapports sociaux de sexe
- L'articulation des rapports sociaux

5. Méthode pédagogique et déroulement du cours :

Ce cours, à caractère théorique et magistral, demande un effort de préparation aux étudiantes et étudiants qui devront effectuer les lectures prévues pour chaque cours et en faire leur propre synthèse. À chaque cours, le temps nécessaire sera consacré au retour sur les lectures avec complément d'information. Les étudiantes et étudiants seront appelés à travailler en équipe et à participer à des discussions en grand groupe.

Recueil de textes

Les étudiantes et étudiants doivent se procurer le recueil de textes conçu pour ce cours (Automne 2014) et consulter régulièrement Moodle puisque des textes y seront ajoutés.

6. Barème de notation

Le barème de conversion des notes du département de communication est utilisé.
http://www.dccsp.uqam.ca/documents/Bareme_de_notes_010410.pdf

7. Travaux et évaluation

Discussion en classe: Au début de certains cours, l'enseignante remettra aux équipes des consignes pour la production d'un rapport et d'une question/commentaire aux fins de discussion. Le rapport doit être remis à l'enseignante au moment de la pause. Seules les personnes présentes peuvent obtenir les points pour ces travaux. (Notation de type succès/échec pour chaque rapport).	10%
Portfolio: Création d'un portfolio en lien avec le contenu du cours. L'actualité et des artefacts doivent être commentés en se référant aux théories et concepts abordés dans le cours. (Voir annexe)	35%
Examen théorique: Examen à livre fermé composé majoritairement de questions ouvertes.	20%
Présentation orale: En équipe sur un thème choisi par les membres du groupe et approuvé par l'enseignante (Voir annexe)	35%

Informations complémentaires :

- Les retards dans la remise des travaux non justifiés (papier médical) ne seront pas tolérés.
- Les erreurs de français seront pénalisées jusqu'à 5% de chacune des évaluations.

8. Bibliographie sélective

Bidet-Mordrel, A. (2010). *Les rapports sociaux de sexe*. (1re éd. éd.). Paris : Presses Universitaires de France.

Bouchard, J. et Froissart, P. (2004). *Sexe & communication*. Paris : L'Harmattan.

Bourdieu, P. (1998). *La domination masculine*. Paris : Éditions du Seuil.

Dorlin, E. et Bidet-Mordrel, A. (2009). *Sexe, race, classe : pour une épistémologie de la domination*. (1re éd. éd.). Paris : Presses universitaires de France.

Dow, B.J. et Wood, J.T. (2006). *The SAGE handbook of gender and communication*. Thousand Oaks Calif. : Sage Publications.

Harding, S.G. (2004). *The feminist standpoint theory reader: intellectual and political controversies*. New York : Routledge.

Hartsock, N.C.M. (1998). *The feminist standpoint revisited and other essays*. Boulder, Col. : Westview Press.

Hirata, H.S. (2004). *Dictionnaire critique du féminisme*. (2e éd.). Paris : Presses universitaires de France.

Kalbfleisch, P.J. et Cody, M.J. (1995). *Gender, power, and communication in human relationships*. Hillsdale, N.J. : L. Erlbaum.

Kergoat, D. (2002). *Travail des hommes, travail des femmes : le mur invisible*. Paris : L'Harmattan.

Lorde, A. (2003). *Sister outsider : essais et propos d'Audre Lorde : sur la poésie, l'érotisme, le racisme, le sexisme*. Genève, Suisse, Laval: Mamamélis Trois.

Pearson, J.C. (1985). *Gender and communication*. Dubuque, Iowa : W. C. Brown.

Pfefferkorn, R. (2012). *Genre et rapports sociaux de sexe*. Lausanne : Éditions Page deux.

Préjean, M. (1994). *Sexes et pouvoir : la construction sociale des corps et des émotions*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

Ross, K. (2012). *The handbook of gender, sex, and media*. Madden Mass. : Wiley-Blackwell.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :
www.integrite.uqam.ca